

---

# Réouverture prochaine

Stratégie de relance de l'Alberta

Mise à jour en juin 2020



Alberta

Archived

## Table des matières

Message du premier ministre Jason Kenney.....	4
Message de la D <sup>re</sup> Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef .....	5
Survol.....	6
Conditions de la relance .....	7
Principales mesures à surveiller et calendrier .....	8
Mesures précoces.....	8
Points saillants des étapes de la relance .....	9
. Étape 1 .....	9
. Étape 2 .....	9
. Étape 3 .....	9
Principales mesures de santé publique .....	10
Protection des aînés et des populations vulnérables.....	11
Renforcer l'économie .....	11
Faites votre part .....	11

Archived



## Message du premier ministre Jason Kenney

Les Albertains et des Albertaines ont réagi à la plus grave urgence sanitaire et économique de ce siècle de manière formidable. Grâce à vos efforts et à vos sacrifices, vous avez continué à limiter la propagation du virus bien en deçà de l'éclosion dévastatrice survenue ailleurs dans le monde, ce qui a permis à notre système de santé de concentrer ses efforts sur les populations les plus vulnérables.

Notre succès repose également sur un solide plan d'intervention en cas de pandémie, mis en œuvre par la D<sup>re</sup> Hinshaw et notre équipe du ministère de la Santé. Grâce à une planification bien avisée et à des mesures rapides, le stock de fournitures médicales de l'Alberta et notre régime de dépistage rigoureux ont établi une norme pour le Canada, et même pour le reste du monde.

Notre stratégie de relance nous permet d'assurer la dynamisation de l'économie tout en prêtant une attention continue à la sécurité.

La population albertaine a fait preuve de détermination individuelle et de responsabilité collective pendant l'étape 1 de cette relance. Les Albertains et les Albertaines ont respecté les ordonnances sanitaires et suivi les conseils médicaux. Certes, nous ne pouvons pas baisser complètement notre garde, mais nous pouvons nous tourner vers l'avenir avec espoir et confiance.

L'étape 2 de la relance marque la prochaine étape à franchir pour renouveler l'économie. En nous fondant sur des données fiables de santé publique, nous pouvons désormais assouplir davantage les restrictions et élargir les activités.

Notre succès continu dépendra d'un dépistage accru, de mesures de sécurité et d'une forte dose de responsabilité personnelle qui fait la renommée des Albertains et des Albertaines. Ensemble, nous avons parcouru un long chemin et, avec bon sens et compassion, nous pouvons continuer à aller de l'avant.

Le premier ministre Jason Kenney



## **Message de la D<sup>re</sup> Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef**

Alors que nous passons à la prochaine étape de la relance de l'Alberta, je remercie tous les Albertains et toutes les Albertaines de nous avoir aidés à en arriver là. Nous en sommes ici aujourd'hui grâce à vos sacrifices, à votre discipline et à votre engagement à prendre soin les uns des autres, en respectant les ordonnances de santé publique même lorsque ce n'était pas facile.

Notre succès continu dépend de nos actions quotidiennes. La meilleure façon de vous montrer bienveillants envers les autres est de continuer de vous laver les mains, de rester à la maison lorsque vous êtes malade, de garder vos distances, de maintenir des liens sociaux et de prendre soin de vos amis, de votre famille et de votre communauté. Il deviendra encore plus important de conserver ces habitudes à mesure que nous commencerons à sortir de chez nous plus souvent.

Les professionnels de notre système de santé sont en mesure de répondre à la COVID-19 à mesure que nous progressons dans notre stratégie de relance. Le dépistage est maintenant offert à toute la population albertaine et nous avons établi des protocoles rigoureux pour cerner et contenir rapidement les éclosions. Nous continuerons de fonder nos décisions sur une analyse approfondie des risques pour la santé publique, qui tient compte à la fois des risques d'infection et des répercussions sanitaires, sociales et économiques associés aux restrictions.

Je sais que l'idée de relancer notre économie suscite de fortes émotions, et beaucoup regardent vers l'avenir avec optimisme et inquiétude. Il est normal d'avoir des perspectives différentes. Je suis à l'écoute et je continuerai de faire des recommandations sur les prochaines étapes en accordant la priorité absolue à votre santé.

Plus que jamais, nous aurons besoin les uns des autres à chacune des étapes de cette relance et à l'avenir.

Après tout, ensemble, nous allons y arriver.

D<sup>re</sup> Deena Hinshaw, médecin hygiéniste en chef

---

## Survol

Bien que le chemin vers la reprise s'annonce long, il y a de bonnes indications que nos efforts collectifs d'éloignement physique, de bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité collective aident à ralentir la propagation de la COVID-19.








La situation actuelle a donné au gouvernement la confiance nécessaire pour mettre en œuvre la stratégie de relance de l'Alberta, un plan qui accorde la priorité à la sécurité tout en rouvrant graduellement les entreprises et les services au public et en remettant les gens au travail. L'étape 1 a été un succès : le nombre de cas demeure faible et la population albertaine continue de suivre les mesures de santé publique tout en reprenant ses activités. Nous nous attendons à des résultats semblables avec la mise en œuvre de l'étape 2, mais nous encourageons chacun à rester vigilant.

Durant la pandémie et contrairement à d'autres provinces comme le Québec, nous avons été en mesure de maintenir l'activité des secteurs comme la construction, la fabrication et l'énergie, en toute sécurité, en imposant l'éloignement physique et en suivant les directives de notre médecin hygiéniste en chef. Grâce à ces mesures, nous sommes partis du bon pied et avons été en mesure d'appliquer les mêmes principes à d'autres entreprises de la province.

Pour réussir, nous devons nous assurer que les sacrifices que nous avons faits pour contenir le virus ne sont pas gaspillés. Pour aller de l'avant, nous devons continuer à user de vigilance, de bon sens et de résilience. Voici quelques-uns des points saillants qui nous permettront d'y arriver.



Archives

## Conditions de la relance

Les éléments suivants aideront à assurer une relance réussie.	
	<p><b>Amélioration de notre capacité de dépistage de la COVID-19, la meilleure au pays</b></p> <p>Avec plus d'un quart de million de tests de dépistage effectués, l'Alberta est l'une des principales administrations au monde en matière de dépistage de la COVID-19.</p> <p>Tout le monde peut être testé, avec ou sans symptômes.</p>
	<p><b>Recherche étoffée et exhaustive des contacts, avec l'aide de la technologie, pour identifier et aviser rapidement les personnes à risque</b></p> <p>L'application mobile de recherche des contacts à utilisation volontaire ABTraceTogether (en anglais seulement), permet aux Albertains et aux Albertaines de savoir s'ils ont été exposés à la COVID-19 tout en protégeant leur vie privée.</p>
	<p><b>Soutien aux personnes dont le test de dépistage est positif, afin de leur permettre de s'isoler et de limiter la propagation</b></p> <p>Les personnes qui s'isolent peuvent consulter des renseignements à jour offerts sur le site <a href="https://alberta.ca/COVID-19">alberta.ca/COVID-19</a> (en anglais seulement).</p>
	<p><b>Renforcement des contrôles aux frontières internationales et aux aéroports</b></p> <p>Les personnes entrant en Alberta en provenance de l'étranger doivent s'arrêter à un point de contrôle provincial pour soumettre un questionnaire sur l'isolement et se soumettre à un contrôle de température sans contact.</p>
	<p><b>Utilisation publique de masques dans des espaces achalandés déterminés ou dans les transports en commun</b></p> <p>Au total, 40 millions de masques non médicaux seront distribués gratuitement à la population albertaine.</p>
	<p><b>Maintien de mesures de protection solides pour les personnes les plus vulnérables, y compris celles qui séjournent dans des établissements de soins de longue durée</b></p> <p>Les mesures de santé publique solides comprennent des restrictions relatives aux visiteurs, un dépistage quotidien du personnel, des exigences strictes de nettoyage et des protocoles obligatoires en cas d'écllosion.</p> <p>Un financement gouvernemental supplémentaire vient soutenir la dotation en personnel et la mise en œuvre de directives en matière de santé publique.</p>
	<p><b>Intervention rapide des équipes en cas d'éclussions futures</b></p>
Ces éléments fondamentaux permettront de garantir une relance plus sûre.	

## Principales mesures et calendrier

La réalisation de chaque étape de la relance dépend de notre capacité à maintenir les taux d'infection à un bas niveau et à l'intérieur des capacités du système de santé. Nous surveillons notamment les mesures de santé suivantes :

	Pourcentage de tests positifs
	Taux d'hospitalisation et d'admission aux soins intensifs (SI)





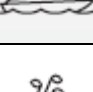

Les cas confirmés continuent d'être surveillés continuellement afin d'éclairer les interventions proactives dans des régions localisées de la province.

Nous devons tirer nos leçons au fur et à mesure et évaluer la situation en prenant des mesures prudentes et réfléchies d'une étape à l'autre. Nous devons peut-être prendre du recul, mais avec le temps, nous nous adapterons et nous irons de l'avant ensemble.

L'évaluation continue des déclencheurs en matière de santé pourrait entraîner l'élimination ou la réapparition de restrictions dans certaines régions localisées de la province.

## Mesures précoces

Grâce aux sacrifices que les Albertains et les Albertaines ont faits pour empêcher la propagation, nous avons été en mesure de reprendre certaines activités avant la mise en œuvre de l'étape 1 de la relance.

	Depuis le 4 mai, l'Alberta Health Services (services de santé de l'Alberta) a assuré la reprise de certaines interventions chirurgicales non urgentes prévues.
	Les travailleurs en soins dentaires et en soins de santé, comme les physiothérapeutes, les orthophonistes, les inhalothérapeutes, les audiologistes, les travailleurs sociaux, les ergothérapeutes, les nutritionnistes, les chiropraticiens, les optométristes et bien d'autres ont pu reprendre leurs services le 4 mai, dans la mesure où ils suivaient les lignes directrices approuvées établies par leurs ordres professionnels.
	L'accès des véhicules aux stationnements et aux zones de rassemblement sur les terres publiques et dans les parcs est de nouveau permis depuis le 1 <sup>er</sup> mai.
	Le système de réservation en ligne des terrains de camping de Alberta Parks (parcs Alberta) a ouvert le 14 mai pour les séjours effectués à compter du 1 <sup>er</sup> juin.
	L'accès aux rampes de mise à l'eau est de nouveau permis dans certains parcs provinciaux depuis le 1 <sup>er</sup> mai.
	Les terrains de golf peuvent ouvrir depuis le 2 mai, sous réserve notamment de la fermeture des clubs et des boutiques professionnelles.
<p>Pour de plus amples renseignements sur ces mesures précoces, visitez le site <a href="http://alberta.ca">alberta.ca</a> (certaines publications sont offertes en français).</p>	



## Points saillants des étapes de la relance

<b>Étape 1</b> Le 14 mai	<b>Étape 2</b> Le 12 juin	<b>Étape 3</b> (mise en œuvre graduelle; calendrier à déterminer en fonction des indicateurs de santé)
<p><b>Grâce à des mesures accrues de prévention et de contrôle des infections, certaines entreprises et installations ont repris leurs activités le 14 mai en respectant des exigences d'éloignement physique de deux mètres et d'autres mesures de santé publique.</b></p> <p>Les commerces de détail, comme les magasins de vêtements et de meubles ainsi que les librairies.</p> <p>Tous les vendeurs des marchés fermiers.</p> <p>Les salons de coiffure.</p> <p>Les cafés, les restaurants, les pubs et les bars ont rouvert au public à 50 % de leur capacité.</p> <p>Certaines interventions chirurgicales non urgentes prévues ont repris.</p> <p>Les musées et les galeries d'art.</p> <p>Les garderies et les services de garde en milieu scolaire, avec des limites d'occupation.</p> <p>Les camps d'été, y compris les cours d'été, avec des limites d'occupation.</p> <p>Les établissements postsecondaires ont continué d'offrir des cours, avec une certaine flexibilité quant à l'enseignement présentiel.</p> <p>Les lieux de cultes et les services funéraires, avec des directives propres au secteur.</p> <p>Les parcs et parcs canins, à moins de restrictions imposées par les autorités municipales.</p> <p><b>À Calgary et à Brooks, l'étape 1 de la relance a été mise en œuvre graduellement sur une période de 18 jours en raison du nombre plus élevé de cas de COVID-19 dans ces collectivités.</b></p>	<p><b>Cette étape permettra à d'autres entreprises et services de rouvrir et de reprendre leurs activités en respectant les exigences d'éloignement physique de deux mètres et les autres mesures de santé publique. Cela comprend :</b></p> <p>Les écoles de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année, pour les examens sanctionnés par un diplôme et les cours d'été, selon les directives.</p> <p>Les bibliothèques, avec restrictions.</p> <p>Les lieux de culte.</p> <p>Un plus grand nombre des interventions chirurgicales prévues.</p> <p>Les services de bien-être (p. ex. massothérapie, acuponcture et réflexologie).</p> <p>Les services de soins personnels (soins esthétiques, traitements cosmétiques et corporels, manucures, pédicures, épilation à la cire, traitements faciaux, bronzage en cabine).</p> <p>Les cinémas et les salles de spectacle, avec restrictions.</p> <p>Les salles communautaires, avec des limites de fréquentation en fonction de l'activité.</p> <p>Les sports d'équipe, avec restrictions.</p> <p>Les loisirs intérieurs et extérieurs, les centres de conditionnement physique et de sport, avec des mesures de sécurité en place.</p> <p>Les centres de conditionnement physique, les piscines et les arénas intérieurs, avec des mesures de sécurité en place.</p> <p>Les concerts de musique instrumentale.</p> <p>Les casinos et salles de bingo.</p> <p>Les arcades et terminaux de loterie vidéo (TLV) dans les restaurants et salons.</p> <p>Les terrains de camping provinciaux au maximum de leur capacité.</p>	<p><b>Le calendrier de cette étape doit être déterminé et comprendra ce qui suit :</b></p> <p>La réouverture d'un nombre accru d'entreprises et de services, avec restrictions.</p> <p>De plus grands rassemblements (nombre de personnes à déterminer).</p>
<p>Les visites dans les établissements de soins de santé continuent d'être limitées.</p>	<p>Les visites dans les établissements de soins de santé continueront d'être limitées.</p>	<p>À déterminer.</p>
<p>La présence du public dans les entreprises, les installations et les événements supposant des contacts physiques étroits, y compris les festivals artistiques et culturels, les grands événements sportifs et les concerts, n'était pas permise.</p> <p>Les cinémas, les piscines, les centres de loisirs, les arénas, les spas, les gymnases et les boîtes de nuit sont demeurés fermés.</p> <p>Les salles de classe pour les élèves de la maternelle à la 12<sup>e</sup> année restent fermées.</p>	<p>Les boîtes de nuit, les parcs d'attractions et les salons de narguillé (autorisés pour la nourriture et les boissons uniquement) resteront fermés.</p> <p>Les festivals artistiques et culturels, les concerts et les grands événements sportifs continueront d'être interdits.</p>	<p>Les festivals artistiques et culturels, les concerts et les grands événements sportifs seront autorisés et des mesures de protection accrues seront en place.</p> <p>Les boîtes de nuit rouvriront avec des contrôles de protection accrus en place.</p> <p>Les restrictions d'éloignement physique seront maintenues. Les conférences de l'industrie seront autorisées, avec des restrictions.</p>
<p>Les déplacements non essentiels n'étaient pas recommandés.</p>	<p>Les déplacements non essentiels à l'extérieur de la province ne sont pas recommandés.</p>	<p>Les voyages non essentiels ne seront plus découragés.</p>
<p>Le télétravail était conseillé dans la mesure du possible.</p>	<p>Le télétravail est facultatif pour la plupart des travailleurs; les mesures de santé publique doivent être respectées dans les lieux de travail.</p>	<p>À déterminer.</p>
<p><b>Des mesures accrues de prévention et de contrôle des infections seront mises en place à toutes les étapes.</b></p>		

## Principales mesures de santé publique

Mesure de santé publique	Avant l'étape 1	Étape 1 Le 14 mai	Étape 2 Le 12 juin	Étape 3
<b>Éloignement physique</b>	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m	Maintenir une distance de 2 m
<b>Rassemblements</b>	15 personnes au maximum (intérieur/extérieur)	15 personnes au maximum (intérieur)  50 personnes au maximum (extérieur)	50 personnes au maximum : rassemblements intérieurs  100 personnes au maximum : événements extérieurs et intérieurs avec un public assis  Aucune limite : rassemblements confessionnels; restaurant, cafés, salons et bars; casinos; salles de bingo, tant que l'éloignement physique est maintenu	La taille des rassemblements autorisés augmentera
<b>Port du masque en public</b>	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Encourager le port d'un masque lorsqu'il n'est pas possible de respecter l'éloignement physique	Inutile
<b>Albertains et Albertaines à risque (à l'extérieur des établissements)</b>	Rester à la maison à moins que ce soit nécessaire de sortir pour des raisons médicales	Rester à la maison autant que possible	Reprendre les activités et les interactions normales, en restant prudent	Reprendre les activités et les interactions normales
<b>Albertains et Albertaines à risque (dans les établissements)</b>	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Restrictions relatives aux visiteurs, au personnel et aux opérations	Mesures levées
<b>Isolement et quarantaine</b>	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes entrant en Alberta en provenance de l'extérieur du Canada  10 jours si la personne est symptomatique, mais n'entre pas dans les catégories ci-dessus	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes entrant en Alberta en provenance de l'extérieur du Canada  10 jours si la personne est symptomatique, mais n'entre pas dans les catégories ci-dessus	14 jours pour les cas, les contacts étroits et les personnes entrant en Alberta en provenance de l'extérieur du Canada  10 jours si la personne est symptomatique, mais n'entre pas dans les catégories ci-dessus	Mesures levées

## Protection des aînés et des populations vulnérables

L'Alberta continue de prendre des mesures pour protéger les personnes âgées et les populations à risque.

Des restrictions et des mesures visant à protéger les aînés, comme le maintien des limites pour les visiteurs (dans les établissements de soins de longue durée et les établissements de soutien agréés, y compris les résidences pour personnes âgées et les foyers de groupe) et des protocoles de santé stricts pour le personnel devraient rester en place à toutes les étapes de la relance. Tout changement serait guidé par les conseils de la médecin hygiéniste en chef de l'Alberta.

## Renforcer l'économie

De plus amples renseignements sur un nouveau plan de relance économique, qui tracera la voie de la prospérité future de notre province, seront fournis prochainement.

## Faites votre part

Nous sommes convaincus que les Albertains et les Albertaines aborderont la relance avec la même adaptabilité et la même résilience dont ils ont fait preuve tout au long de la pandémie de COVID-19.

Nos actions individuelles sont l'outil le plus puissant dont nous disposons pour protéger notre système de santé alors que nous unissons nos efforts pour relancer notre économie. Les citoyens sont encouragés à subir un test de dépistage, même s'ils ne présentent aucun symptôme. Cette mesure nous aide à faire le suivi de la propagation du virus et à déterminer les étapes nécessaires pour empêcher qu'il ne se propage davantage.

Nous encourageons aussi la population albertaine à télécharger l'application mobile de recherche des contacts ABTraceTogether (en anglais seulement) et à l'utiliser lorsqu'ils sortent en public. Cette application dont l'utilisation repose sur le volontariat vous permet de savoir si vous avez été exposé – ou si vous avez exposé d'autres personnes – à la COVID-19, tout en protégeant votre vie privée.

Apprenez-en davantage sur les mesures que vous pouvez prendre pour freiner la propagation de la COVID-19 à l'adresse suivante : [alberta.ca/covid19](https://alberta.ca/covid19) (en anglais seulement).

Archived